



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radio

Question écrite n° 45144

Texte de la question

M. Guy Geoffroy attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les difficultés rencontrées par les radios associatives. Acteur essentiel du tissu culturel et économique de nos territoires, le secteur de la radiodiffusion associative, qui est le premier employeur radio en France avec 2 800 salariés, s'inquiète du gel budgétaire du fonds de soutien à l'expression radiophonique, au vu du nombre croissant de radios éligibles. Aussi, il lui demande quelles sont ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER) est essentiel au dynamisme des radios associatives qui animent le débat citoyen et tissent le lien social sur l'ensemble des territoires. C'est pourquoi la réserve de précaution qui portait sur le budget 2013 a été intégralement levée à la fin de l'année. Quant au niveau du Fonds en 2014, il sera de 28,8 M€ - soit un recul de 0,7 % - ce qui témoigne, dans le contexte particulièrement tendu des finances publiques, d'une volonté du Gouvernement de ne pas dégrader ce soutien crucial aux radios associatives.

Données clés

Auteur : [M. Guy Geoffroy](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45144

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12794

Réponse publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1558